

FILIALES, SUCCURSALES ET DIRECTIONS RÉGIONALES

BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudège.
CHATEAURoux - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
LA GARENNE - Succ. Banlieue Parisienne	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faidherbe.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Société des Grands Garages du Gard	6 et 8, rue de Montpellier.
REIMS - Grands Garages de Champagne	42, rue Burette.
ROUEN - Succursale	116, av. du Mont-Riboudet.
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
ALENCON - D. R. Normandie	33, boul. Lenoir-Dufresne.
BÉZIERS - D. R. Languedoc	63, Avenue Frédéric-Mistral
CHAMBERY	Quai de la Rize.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
MONTBÉLIARD - D. R. de Franche-Comté	Avenue des Allées.
NANTES - D. R. de Bretagne	5, quai de l'Île Gloriette.
ORLÉANS - D. R.	4, place de la République.
PAU - D. R. de Gascogne	Avenue Ridgway.
VICHY - D. R. du Centre	5, rue de Flandre.

ALGER

19-21, boul. Baudin

TUNIS

93, rue du Portugal

EXPOSITION A PARIS

68, quai de Passy (16°).	181, boulevard Voltaire (11°).
1, place de l'Opéra (1 ^{er}).	29, boulevard Diderot (12°).
15, rue du Louvre (2°).	98, avenue d'Orléans (14°)
33, boul. Saint-Martin (3°).	45, rue Lecourbe (15°).
131, boul. Saint-Germain (6°).	71, av. de la Grande-Armée (16°)
35, rue Malar (7°).	19, rue de Passy (16°).
145, rue de l'Université (7°).	6-8, rue Pergolèse (16°).
65, av. des Champs-Élysées (8°).	12, rue des Sablons (16°).
30, av. des Champs-Élysées (8°).	24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
53, rue Pierre-Charron (8°).	136, boul. Malesherbes (17°).
Place St-Philippe-du-Roule (8°).	10 ^{bis} , av. de la Grande-Armée (17°).
7, rue Rochechouart (9°).	196, avenue de la Porte-de-Vincennes (20°)
84, rue de Clichy (9°).	130-136, boul. Jean-Jaurès, Clichy.
182, rue Lafayette (10°).	73, av. Aristide-Briand, Montrouge.
39, boulevard Richard-Lenoir (11°)	12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
74, boul. Beaumarchais (11°).	121, rus du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE — Téléphone : Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES
102 à 106, Rue Danton -- LEVALLOIS-PERRET

POUR RENSEIGNEMENTS ET ESSAIS

s'adresser à tous les Agents de la Marque et à nos Succursales

D. C.

Borgor-Lovrault. Nancy. — 34.

R. C. Seine 78412

TARIF F

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 250 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

SERVICES DE VENTE FRANCE ET EXPORTATION

ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS

68 & 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tarif au 1^{er} Octobre 1934

MODÈLES

TOURISME

201, 301

401, 601



VÉHICULES
UTILITAIRES

400 kg.

600 - 750 kg.

1000 - 1200 kg.

Adresse Télégraphique :
PEUGEOT-PARIS
R. C. Seine 78412

Téléphones :

Auteuil 82-00 à 82-09

Int. Auteuil 21 (5 l. groupées)

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

		Prix	Code
Châssis 201 Bloctube. Roues AV. ind. moteur self-amorti, Puissance 7/26 CV.	Conduite intérieure, 4 places, 4 glaces, 2 portes, pneus superconfort 130×40.	14.900	ADEPO
Châssis 301 Bloctube. Roues AV. ind. Amortisseurs huile moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh Puissance 8/35 CV. Pneus superc. 140×40	Conduite intérieure luxe, 4 glaces, 4 portes, 5 places	17.500	ECNOR
	Conduite intérieure grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places.	18.900	ECOLU
	Conduite intérieure commerciale, 4 glaces, 4 portes	18.500	ECOMM
Châssis 401 Bloctube, roues AV. indép., Amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchronesh Puissance 10/44 CV. Pneus superconfort 150×40	Conduite intérieure grand luxe, 4 glaces, 4 portes, 5 places.	22.600	ICTAR
	Conduite intérieure grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places.	22.900	ISSIX
	Coach grand luxe	27.000	ICOCH
	Coach décapotable, grand luxe	27.000	IDECA
	Roadster 2 places (avec spider 2 places)	26.000	IROAD
	Cond. intér. familiale grand luxe, (châssis long), 6 gl., 7 places face route (pneus 160×40).	24.900	IFAMI
	Supplément pour séparation.	1.000	
	Conduite intérieure commerciale (châssis long), 5/7 places, ple- ces AR amovibles, panneaux protection (pneus 160×40).	21.900	ICIAL
	Supplément pour strapontins.	300	
Châssis 601 Bloctube. Roues AV. ind., mot. 6 cyl. self-amorti. Amort. huile double effet Puissance 12/60 CV. Pneus superconfort 160×40	Conduite intérieure grand luxe, 6 glaces, 5 places, 4 portes	28.500	OCOIN
	Conduite intérieure spéciale, (châssis long), grand luxe, 5 places, 4 portes	35.000	OGLUX
	Roadster gd luxe (pn. 150×40).	31.000	OSTER
	Berline grand sport (châssis long), 2 portes, 5 places	35.000	OFUSL
	Cabriolet décapotable, 5 places	34.000	OCABR
	Coach grand luxe (châssis long), 2 portes, 5 places	34.000	OBERL
	Conduite intér. limousine (châssis long), 6/8 places.	31.000	OMILI

Supplément pour ailes et roues couleur : fr. 350.

VÉHICULES INDUSTRIELS

Caractéristiques
générales

Tous les véhicules industriels sont montés sur châssis "Bloctube", ont les roues AV indépendantes et comportent le moteur "Self-amorti". Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusiv. de glaces "Sécurité".

Châssis 201 B. R.

Puissance 6/24 CV
Charge utile : 400 kgs.
Pneus confort 12×45 AV
et 13×45 AR et r. de s.

Boulangère rapide
ballon amovible

Prix	Code
16.900	BOULAMO

Châssis utilitaire type S. K.

Puissance : 6/24 CV
Charge ut. 600/750 k.
Pneus confort 12×45 AV
et 14×45 AR et r. de s.

Châssis équipé avec cabine 16.900
Boulangère, ballon amovible 18.900
Fourgon de livraison 18.900
Ambulance, et toutes carrosseries
spéciales. Sur devis

ESKABI
ESKAMOVI
ESKAFOU

Châssis utilitaire Rapide type S. K. R.

Puissance : 8/35 CV
Boîte vitesses
silencieuse
avec synchronesh
Charge ut. 600/750 k.
Pneus confort 12×45 AV
et 14×45 AR et r. de s.

Châssis nu équipé avec ailes et
marchepieds 15.900
Châssis équipé avec cabine 17.900
Boulangère, ballon amovible 19.900
Fourgon de livraison 19.900
Ambulances, Cars rapides, Om-
nibus d'hôtel, etc. Sur devis

RESKA
RESKABI
RESKAMOVI
RESKAFOU

Châssis utilitaire type M. K.

Puissance : 8/35 CV
Boîte vit. silencieuse
avec synchronesh
Ch. ut. 1000/1200 k.
Monte (14×45 AV.
de pneus } 16×45 AR.
ordinaires) }
(5 trous) et secours.
Monte de pneus
pour châssis avec
roues AR jumelées
7 pneus de 14×50 (6 tr)

Châssis nu équipé avec ailes et
marchepieds 17.200
Avec roues AR jumelées 17.900
Châssis équipé avec cabine 19.200
Avec roues AR jumelées 19.900
Boulangère 21.400
Avec roues AR jumelées 22.100
Fourgon de livraison 21.900
Avec roues AR jumelées 22.600
Modèles spéciaux : ambulance,
fourgon à grande capacité,
tous plateaux, laitière, etc. Sur devis

MILKA
MILKAJU
MILKABI
MILKABIJU
MILKAMO
MILKAMOJU
MILKAFOU
MILKAFOUJU

Remorques : Modèles spéciaux pour adaptation à nos
châssis types 201 et 301 (Demandez notice spéciale) .

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

TYPE	PRIX DU TARIF	6 Mensualités		9 Mensualités		12 Mensualités		15 Mensualités		18 Mensualités		24 Mensualités		
		Versement à la livraison	Montant de chaque traite	Versement à la livraison	Montant de chaque traite	Versement à la livraison	Montant de chaque traite	Versement à la livraison	Montant de chaque traite	Versement à la livraison	Montant de chaque traite	Versement à la livraison	Montant de chaque traite	
TYPE 201 :														
Conduite intérieure	14.900	2.300	1.860	2.405	1.250	2.565	945	2.750	755	2.900	680			
TYPE 301 :														
Conduite intérieure luxe, 4 places	17.500	3.050	2.185	3.155	1.470	3.360	1.110	3.605	885	3.755	740	5.300	500	
Conduite intérieure grand luxe, 6 places	18.900	3.450	2.360	3.590	1.585	3.775	1.200	3.990	960	4.200	800	6.700	500	
Conduite intérieure commerciale	18.500	3.335	2.310	3.440	1.555	3.665	1.175	3.875	940	4.080	780	8.300	500	
TYPE 401 :														
Conduite intérieure grand luxe, 4 places	22.900	4.500	2.825	4.690	1.895	4.805	1.425	5.205	1.145	5.445	955	4.280	800	
Conduite intérieure grand luxe 6 places	22.900	4.800	2.860	4.780	1.920	4.985	1.455	5.305	1.180	5.500	970	4.580	800	
Coach grand luxe	27.000	5.765	3.875	5.980	2.265	6.240	1.715	6.575	1.370	6.910	1.140	8.680	800	
Coach décapotable grand luxe	27.000	5.765	3.875	5.980	2.265	6.240	1.715	6.575	1.370	6.910	1.140	8.680	800	
Roadster grand luxe	26.000	5.475	3.250	5.695	2.180	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.880	800	
Conduite intérieure familiale grand luxe	24.900	5.175	3.110	5.350	2.090	5.620	1.580	5.885	1.265	6.160	1.055	6.580	800	
Conduite intérieure commerciale	21.900	4.310	2.785	4.475	1.835	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800	
TYPE 601 :														
Conduite intérieure grand luxe 6 places, 5 places	28.500	6.210	3.560	6.435	2.390	6.705	1.810	7.070	1.445	7.375	1.205	10.180	800	
Conduite intérieure spéciale grand luxe	35.000	8.065	4.375	8.315	2.940	8.725	2.220	9.130	1.775	9.510	1.480	12.600	1000	
Berline grand sport	35.000	8.065	4.375	8.315	2.940	8.725	2.220	9.130	1.775	9.510	1.480	12.600	1000	
Roadster grand luxe	31.000	6.915	3.875	7.170	2.600	7.515	1.965	7.815	1.575	8.210	1.310	12.680	800	
Cabriolet décapotable grand luxe	34.000	7.775	4.250	8.025	2.855	8.435	2.155	8.805	1.725	9.140	1.440	11.800	1000	
Coach grand luxe	34.000	7.775	4.250	8.025	2.855	8.435	2.155	8.805	1.725	9.140	1.440	11.800	1000	
Conduite intérieure limousine 6/8 places	31.000	6.915	3.875	7.170	2.600	7.515	1.965	7.815	1.575	8.210	1.310	12.680	800	
VÉHICULES INDUSTRIELS :														
400 kg. 6/24 cv.	Boulangère rapide, ballon amovible	18.900	2.875	2.110	3.020	1.415	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
	Châssis avec cabine	18.900	2.875	2.110	3.020	1.415	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
600-750 kg. 6/24 cv.	Boulangère, ballon amovible	18.900	3.450	2.360	3.590	1.585	3.775	1.200	3.990	960	4.200	800	6.700	500
	Fourgon de livraison	18.900	3.450	2.360	3.590	1.585	3.775	1.200	3.990	960	4.200	800	8.640	650
800-750 kg. 8/35 cv.	Châssis nu équipé	15.900	2.585	1.985	2.690	1.335	2.915	1.005	3.075	805	3.180	675	3.700	500
	Châssis avec cabine	17.900	3.160	2.235	3.305	1.500	3.490	1.135	3.690	910	3.920	755	5.700	500
1000-1200 kg. 8/35 cv.	Boulangère, ballon amovible	19.900	3.735	2.485	3.880	1.670	4.125	1.280	4.315	1.010	4.570	840	3.820	700
	Fourgon de livraison	19.900	3.735	2.485	3.880	1.670	4.125	1.280	4.315	1.010	4.570	840	3.820	700
1000-1200 kg. 8/35 cv.	Châssis nu équipé	17.200	2.945	2.150	3.065	1.445	3.280	1.090	3.505	870	3.700	725	—	—
	Châssis avec cabine	19.200	3.520	2.400	3.685	1.610	3.915	1.215	4.090	975	4.350	810	2.620	700
1000-1200 kg. 8/35 cv.	Boulangère	21.400	4.155	2.675	4.330	1.795	4.535	1.355	4.810	1.085	5.085	905	3.080	800
	Fourgon de livraison	21.900	4.310	2.785	4.475	1.835	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800

Versement à la commande de 2.000 fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos entrepôts des véhicules dont ils se sont rendus acquéreurs, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé leur ordre d'achat.

¹⁰ Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engagent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié ci-contre.

Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnités sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15%, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine.

La voiture ne peut être livrée qu'à l'acheteur.

Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables, vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils sont ratifiés par nous. Il est interdit à nos concessionnaires d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

²⁰ Étant donnée l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le **prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison**. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15% du prix en vigueur au jour de l'achat, il pourrait annuler son ordre, au plus tard, le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêts.

D'autre part, le **bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise** prévu au paragraphe 4 ci-après.

³⁰ En raison de la variété des circonstances qui peuvent influencer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que **nous nous réservons**, à partir de ladite date, **une marge de trois mois**. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation. Cette résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêts ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne serait pas celle stipulée à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc...).

⁴⁰ Lorsqu'il a été convenu de la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que la résiliation, pour quelque cause que ce soit, annule de plano l'obligation pour le concessionnaire ou l'agent d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve.

D'autre part, en cas de résiliation du fait de l'acheteur, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer de dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5% et du montant des impôts et frais afférents à la revente du véhicule d'occasion.

⁵⁰ Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les **cinq jours**; passé ce délai, il lui sera compté 15 frs par jour

pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules ou par l'ordre d'expédition,

⁶⁰ Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

⁷⁰ Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur.

La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule.

Nous déclinons formellement toute responsabilité quelle qu'elle soit à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers.

Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

⁸⁰ Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, **pris à nos Usines**; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue en raison du préjudice que ce fait peut nous causer.

En outre tout véhicule vendu, soit au comptant soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

⁹⁰ Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses, ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

¹⁰⁰ En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

¹¹⁰ En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie ou en cas de pluralité de détenteurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial, ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code Civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Toutefois, la faculté est réservée à nos Concessionnaires et Agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le Siège Social ou le domicile du Concessionnaire ou de l'Agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.